

COMPOSITIONS des COMITES DE RECRUTEMENT pour le RECRUTEMENT des enseignants-
contractuels à durée déterminée rentrée 2025-2026

ARRETE N° 25 354 900 176

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE PARIS XIII – USPN

- Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 92-131 du 5 février 1992 relatif au recrutement d'enseignants contractuels dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- Vu la note de cadrage en date du 13 mars 2025 relative au recrutement des enseignants contractuels à durée déterminée rentrée 2025-2026 ;
- Vu la publication de postes d'enseignants contractuels à durée déterminée ;

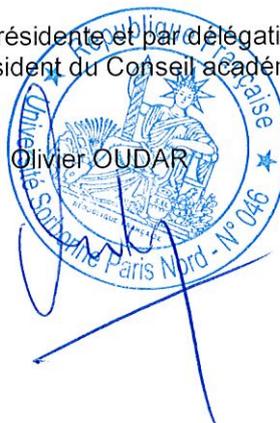
ARRETE

La composition du comité de recrutement pour le recrutement d'un enseignant contractuel (CDD) en STAPS
– APA-S pour le département Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) de
l'UFR Santé, Médecine, Biologie Humaine :

- Hugues ROLAN, en qualité de responsable de la formation,
- Boris PEREZ ARTAZA, en qualité de représentant de la discipline,
- Jérémy VANHELST, en qualité de représentant du comité d'experts section 74.

Fait à Villetaneuse, le 05/06/2025

Pour la présidente et par délégation
Le Vice-Président du Conseil académique



Olivier OUDAR